

EMPLOI SALARIÉ

Ralentissement des créations d'emploi

Après cinq années soutenues et un niveau record en 2008, la croissance de l'emploi salarié marque le pas. Ce ralentissement touche le secteur privé comme le secteur public. Malgré ce résultat décevant, la croissance est toujours là.

Les effectifs salariés déclarés à la CAFAT s'établissent à 82 583 personnes en moyenne sur l'année 2009, contre 80 420 en 2008, soit une croissance annuelle de +2,7% (2 163 salariés supplémentaires). Après cinq années de forte progression au-dessus de la barre des 4% et un niveau record en 2008 (+5,4%), la croissance de l'emploi salarié marque le pas en 2009 tant dans le secteur privé que le public.

Le secteur privé, qui concentre près des trois quarts (71%) de l'emploi salarié total, compte 58 836 salariés en moyenne sur 2009, contre 57 066 en 2008. Cette hausse de 3,1% est la plus faible progression depuis 2003 (+2,5%) et intervient après une année 2008 exceptionnelle (+6,1%). Elle s'inscrit toutefois dans la tendance de ces vingt dernières années (+3,6% par an entre 1989 et 2009).

Plus de la moitié (57%) des 1 771 salariés supplémentaires de 2009 sont à attribuer aux Services, 34% à l'Industrie et 11% à la Construction.

Les Services, qui emploient les deux tiers des salariés du privé, affichent une progression de leurs effectifs pour 2009 de +2,7% sur

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité
(moyenne annuelle)

	Effectif		Variation	
	2008	2009 p	Nbre	%
Secteur privé	57 066	58 836	1 771	3,1
Agriculture	2 298	2 258	-40	-1,8
Agriculture, chasse, sylviculture	1 779	1 756	-23	-1,3
Pêche, aquaculture	519	502	-17	-3,3
Industries	9 851	10 459	608	6,2
Industries extractives	1 186	1 241	55	4,7
Industries manufacturières	7 863	8 389	526	6,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	802	829	27	3,3
Construction	8 219	8 415	195	2,4
Services	36 698	37 705	1 008	2,7
Commerce, réparation automobile et d'articles domestiques	9 092	9 187	94	1,0
Hôtels et restaurants	4 126	4 005	-121	-2,9
Transports et communications	4 227	4 269	42	1,0
Activités financières	1 719	1 780	61	3,5
Immobilier, location et services aux entreprises	6 172	6 571	400	6,5
Administration publique	699	730	31	4,5
Éducation	2 679	2 700	22	0,8
Santé et action sociale	1 760	1 897	137	7,8
Services collectifs, sociaux et personnels	2 559	2 966	407	15,9
Services domestiques	3 637	3 572	-65	-1,8
Activités extra-territoriales	28	28	-	0,4
Secteur public	23 354	23 747	392	1,7
Total	80 420	82 583	2 163	2,7

Sources : CAFAT, ISEE

Unités : nbre, %

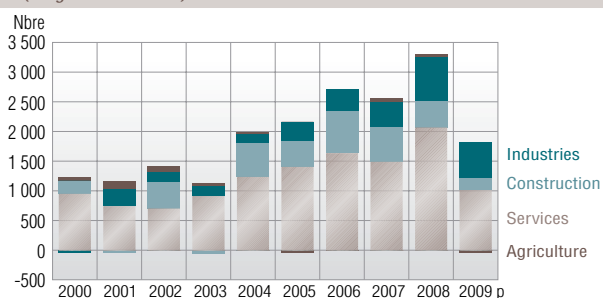
un an, soit 1 008 salariés supplémentaires. Cette croissance, bien que positive, reste inférieure aux niveaux de ces dernières années, avec notamment +6,0% en 2008. Plus des trois quarts de ces salariés supplémentaires sont répartis dans les "services collectifs, sociaux et personnels" (dont +271 salariés pour les "organisations associatives") et "l'immobilier, locations et services aux entreprises" (dont +192 pour le

"travail temporaire"). La "santé et action sociale" et le "commerce, réparations automobiles et d'articles" (dont le "commerce de gros alimentaire" et "l'entretien et la réparation de véhicules automobiles") regroupent près d'un quart des effectifs supplémentaires (+231 salariés).

L'Industrie affiche la croissance la plus élevée de 2009 avec +6,2% sur un an, soit 608 salariés en plus, dont 87% sont regroupés dans "l'industrie manufacturière", et plus particulièrement dans la "fabrication d'éléments métalliques" (+149 salariés) et "d'éléments informatiques" (+69). La progression des effectifs dans la "métallurgie" (+79 salariés) et les "industries extractives" (+59) est un signe du dynamisme du secteur du nickel en Nouvelle-Calédonie, malgré des difficultés conjoncturelles.

Après cinq années de croissance exceptionnelle, au-dessus de la

Évolution du nombre de salariés supplémentaires dans le secteur privé (moyenne annuelle)



Sources : CAFAT, ISEE

barre des 5% (+5,7% en 2008) et atteignant même +10,9% en 2006, la **Construction** voit son dynamisme ralentir en 2009 avec +2,4% (+195 salariés).

Les activités de terrassement affichent une progression de leurs effectifs (+246 salariés), en liaison avec les chantiers de l'usine du Nord et de logements sociaux. Les entreprises de la construction de bâtiments et de maisons individuelles perdent 131 salariés sur un an.

L'**Agriculture** est le seul secteur qui perd des salariés, 40 sur un an, après deux années de croissance (+3,1% en 2007 et +2,3% en 2008). Cette perte touche plus particulièrement les élevages et l'aquaculture, en liaison avec une activité du secteur en berne pour 2009.

Le **secteur public**, qui représente plus d'un quart (29%) de l'emploi salarié total, enregistre en 2009 la plus faible hausse annuelle de ces dernières années (+1,7%).

Sur les 23 747 salariés du secteur public, plus de la moitié sont fonctionnaires de la fonction publique d'Etat ou de la Nouvelle-Calédonie. Parmi les 392 salariés supplémentaires en 2009, les trois quarts sont des fonctionnaires et un quart des contractuels. La ventilation par collectivité indique que la plus forte progression des effectifs est à attribuer aux établissements publics (+6,2%), en liaison notamment avec le re-

censement de la population qui a nécessité le recrutement de près de 800 enquêteurs. Les provinces voient globalement leurs effectifs augmenter de 2,3% (+4,6% pour le Nord, +2,2% pour le Sud et -0,6% pour les îles Loyauté). Les effectifs de l'État augmentent très légèrement (+1,1%), tandis que ceux de la Nouvelle-Calédonie restent stables sur un an et que ceux des communes reculent (-2,6%).

La progression du **Salaire Minimum Garanti (SMG)** s'est nettement ralentie en 2009 avec +0,9%, conformément au ralentissement de l'inflation (+0,2%). Le SMG s'établissait à 125 464 F.CFP par mois fin 2009, contre 124 406 F.CFP fin 2008. Il avait augmenté de 2,9% en 2008 en liaison avec la hausse de l'indice des prix à la consommation hors tabacs (+3,5%), sur lequel il est indexé selon les règles de relèvement énoncées par l'article 25-1 de l'ordonnance modifiée n°85-

1181 du 13 novembre 1985.

Sur dix ans, le montant mensuel du SMG a progressé de 61,7%, passant de 77 585 F.CFP fin 1999 à 125 464 F.CFP fin 2009 pour une augmentation des prix à la consommation hors tabac sur la même période de 18,1%. Cette augmentation plus rapide du SMG résulte de la volonté des pouvoirs publics d'améliorer le pouvoir d'achat des plus démunis. Ainsi, en 2001 comme en 2005, des Lois du pays ont écarté les règles de relèvement du SMG énoncées dans l'ordonnance de 1985 et ont permis de porter successivement le SMG à 100 000 puis à 120 000 F.CFP.

C'est toujours dans ce souci de revalorisation du pouvoir d'achat que le gouvernement a annoncé, fin 2009, une nouvelle revalorisation du SMG. La Loi du pays du 15 janvier 2010 écarte ainsi à nouveau les règles de l'ordonnance de 1985 dans le but de porter le SMG à 150 000 F.CFP d'ici mi-2012.

Évolution du montant mensuel du SMG



Source : Direction du Travail